

INFORMATIONS GENERALES SUR LE SUBSIDE D'ASSURANCE-MALADIE 2024

Les barèmes 2024 des subsides pour l'assurance-maladie ont été adaptés. A compter du 1^{er} janvier 2024 de nouveaux barèmes entrent en vigueur. **Le chéquier culture peut être délivré aux personnes qui bénéficient d'un subside du groupe 1, 2, 3 ou 100%.**

ANNEE 2024			
	Adulte frs. 320.- Jeune adulte frs. 206.- Enfant frs. 114.-	Adulte frs. 270.- Jeune adulte frs. 206.- Enfant frs. 114.-	Adulte frs. 220.- Jeune adulte frs. 206.- Enfant frs. 114.-
	LIMITE GROUPE 1	LIMITE GROUPE 2	LIMITE GROUPE 3
	<u>Barème</u> (base sur RDU)	<u>Barème</u> (base sur RDU)	<u>Barème</u> (base sur RDU)
Personne seule (sans charge)	Frs 0.- à Frs. 30'000.-	Frs 30'001.- à Frs. 35'000.-	Frs 35'001.- à Frs. 37'500.-
Couple (sans charge)	Frs 0.- à Frs. 45'000.-	Frs 45'001.- à Frs. 55'000.-	Frs 55'001.- à Frs. 65'000.-
... avec 1 pers. à charge	Frs 0.- à Frs. 51'000.-	Frs 51'001.- à Frs. 61'000.-	Frs 61'001.- à Frs. 71'000.-
... avec 2 pers. à charge	Frs 0.- à Frs. 57'000.-	Frs 57'001.- à Frs. 67'000.-	Frs 67'001.- à Frs. 77'000.-
... avec 3 pers. à charge	Frs 0.- à Frs. 63'000.-	Frs 63'001.- à Frs. 73'000.-	Frs 73'001.- à Frs. 83'000.-
... avec 4 pers. à charge	Frs 0.- à Frs. 69'000.-	Frs 69'001.- à Frs. 79'000.-	Frs 79'001.- à Frs. 89'000.-
... avec 5 pers. à charge	Frs 0.- à Frs. 75'000.-	Frs 75'001.- à Frs. 85'000.-	Frs 85'001.- à Frs. 95'000.-
... avec 6 pers. à charge	Frs 0.- à Frs. 81'000.-	Frs 81'001.- à Frs. 91'000.-	Frs 91'001.- à Frs. 101'000.-

LE CHEQUIER POUR QUI ?

Les bénéficiaires doivent remplir trois conditions :

- avoir plus de 21 et moins de 64 ans,
- avoir leur domicile en Ville de Genève ou dans l'une des communes participantes,
- toucher un subside (**Groupe 1 à 3**) ou 100% pour l'assurance-maladie,